

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS



République française

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 004-210402186-20251212-DE_44_2025-DE

CONSEIL MUNICIPAL THORAME BASSE - COMMUNE

Séance du lundi 15 décembre 2025

Date de la convocation: 24/11/2025

Membres en exercice : 11 *quinze décembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Bruno BICHON*

Présents : 8

Présents : Bruno BICHON, Florence FOURNEAU, Nicole HOGGE, Caroline CHAILLAN, Didier VIAL, Yvette MIGUEL, Jean-Yves KISTON, Robert LIAUTAUD

Votants : 11

Pour : 11

Représentés : Monique JANIN représentée par Nicole HOGGE, Florine DUPONT SENES représentée par Florence FOURNEAU, Denis GARIN représenté par Bruno BICHON

Contre : 0

Abstentions : 0

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Robert LIAUTAUD

Objet: Délibération de la décision modificative n°2 - THORAME BASSE 2025 - DE_44_2025

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
65315	Formation	0	-1 500
011 - 60622	Carburants	0	-1 000
011 - 60633	Fournitures de voirie	0	-500
011 - 61524	Entretien bois et forêts	0	-2 000
012 - 64111	Rémunération principale titulaires	0	4 890,68
012 - 6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	31,86
011 - 615231	Entretien, réparations voiries	0	2 546,61



Envoyé en préfecture le 22/12/2025
 Reçu en préfecture le 22/12/2025
 Publié le
 ID : 004-210402186-20251212-DE_44_2025-DE

011 - 615232	Entretien, réparations réseaux		
011 - 60621	Combustibles	0	107,89
011 - 60623	Alimentation	0	247,36
011 - 60631	Fournitures d'entretien	0	55,13
011 - 6132	Locations immobilières	0	244
011 - 6231	Annonces et insertions	0	701,25
011 - 6281	Concours divers (cotisations)	0	246,2
014 - 7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0	1 000
011 - 615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	485,44
011 - 60612	Energie - Electricité	0	-6 600
012 - 64131	Rémunérations	0	-4 922,54
011 - 6232	Fêtes et cérémonies	0	3 000
011 - 61351	Matériel roulant	0	500
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0
Investissement		Recettes	Dépenses
		0	0
TOTAL INVESTISSEMENT		0	0
TOTAL		0	0

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (par voie postale au 24, Rue Breteuil - 13006 Marseille ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site <http://www.telerecours.fr/>) dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Bruno BICHON

